

Comité Interministériel du Handicap :
Des annonces et des attentes fortes non satisfaites

L'Unapei prend acte des annonces du CIH, dont celle du lancement d'une concertation sur les métiers du secteur. Cependant des avancées qualitatives sont attendues sur les champs de la scolarisation et des accompagnements pour tous, qui se doivent d'être déployées afin de ne laisser aucune personne en situation de handicap de côté.

La pandémie a révélé que les personnes et les familles sont particulièrement percutées par le manque d'accès aux droits, à la protection sociale, ainsi que les discriminations persistantes dont elles font l'objet.

L'Unapei suivra de près la mission sur la valorisation des filières professionnelles du secteur du handicap et restera attentive à ce que les mesures concertées permettent un accompagnement de qualité pour les personnes en situation de handicap. Elle salue le vote récent de l'aide à la vie partagée et accueille positivement la volonté de renforcer l'accessibilité des campagnes électorales à partir de 2021, dont l'accessibilité des professions de foi aux personnes en situation de handicap intellectuel via le déploiement du FALC (Facile à lire et à comprendre).

Des personnes toujours sans solution d'accompagnement

Rien dans les mesures annoncées ne concerne cependant les personnes en situation de handicap sans solutions d'accompagnement. De trop nombreuses personnes notamment avec handicaps complexes (autisme ; polyhandicap ; maladies rares ; troubles du comportement ; ...) demeurent sans solution et sans accompagnement. L'exil en Belgique est toujours une solution par défaut. Certains types de handicap sont non compensés, sous-reconnus, voire oubliés. L'accès aux droits, aux dépistages, aux diagnostics et aux évaluations demeure pour elles un parcours du combattant.

Alors que la semaine européenne de l'emploi des personnes en situation de handicap s'ouvre, rappelons que nombre de travailleurs en situation de handicap ne trouvent pas de solution d'accompagnement par manque de places en ESAT. Le ralentissement de l'activité économique des ESAT dû à la crise sanitaire menace par ailleurs l'accomplissement des projets professionnels de nombreux travailleurs accompagnés dans ces établissements.

Des élèves toujours sans solution de scolarisation

Concernant l'école, le gouvernement se doit de déployer des solutions afin qu'aucun d'enfant en situation de handicap ne restent sans solution dont les :

- Enfants sur liste d'attente IME
- Enfants avec des scolarisations partielles : partage d'AESH, scolarisation quelques heures par semaine, en attente d'une place

Pour ce re confinement, il doit agir dès à présent pour éviter aux élèves en situation de handicap :

- La rupture des scolarisations partagées
- Le refus de scolarisation lié au port du masque
- Le refus d'intervention des SESSAD au sein des écoles

Le premier Ministre a conclu le CIH en s'engageant pour que « la crise ne nous détourne pas des mesures structurelles engagées pour une société plus inclusive et plus solidaire ».

Selon Luc Gateau, il est primordial que cela se traduise en actes pour les personnes en situation de handicap : « *Ne laissons pas les citoyens en situation de handicap être aux avant-postes d'un monde d'après dégradé mais faisons-en sorte qu'ils puissent être les avant-gardes d'une société réellement plus solidaire. Il est grand temps* ».

À propos de l'Unapei

Mouvement citoyen de 900 000 personnes handicapées, familles, amis, professionnels et bénévoles, l'Unapei œuvre, depuis 60 ans, pour que les personnes en situation de handicap intellectuel et cognitif (personnes avec déficience intellectuelle, avec troubles du spectre autistique, troubles du comportement ou troubles psychiques, ou en situation de polyhandicap) accèdent aux mêmes droits que tous. L'Unapei s'engage pour une société solidaire, ouverte à tous et respectueuse des différences et du libre-choix des personnes handicapées. Son réseau de 550 associations membres innove sur tous les territoires et construit des solutions d'accompagnement évolutives et adaptées à chaque étape de la vie des personnes handicapées pour agir contre l'isolement et l'exclusion sociale. L'Unapei accompagne tout au long de leur vie 200 000 personnes handicapés, enfants et adultes, intellectuels et cognitifs. Chaque année 15 000 enfants naissent avec un handicap intellectuel dont la moitié avec des déficiences sévères. <http://www.unapei.org/>

Contact presse :

Elodie Audonnet

e.audonnet@unapei.org

01 44 85 50 83 - 06 21 63 36 07